



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Ligue Occitanie de Vol Libre du 19 mars 2022

MOT DU PRESIDENT

Bonjour à tous

Merci d'être là pour cette assemblée générale.

En février, le comité directeur a choisi de faire l'assemblée générale en visio conférence pour tenir compte des restrictions sanitaires du moment.

Ces restrictions se sont allégées mais il était difficile de faire machine arrière pour des questions de temps.

Au cours de cette assemblée générale, il n'y aura pas de vote concernant des personnes.

L'accent sera mis sur l'échange entre vous les représentants des structures et nous les élus et conseillers techniques de la ligue.

L'horaire a été aménagé en conséquence, c'est pourquoi les documents vous ont été envoyé avec suffisamment d'avance pour que vous puissiez en prendre connaissance.

Il sera bien entendu répondu à vos questions avant de les soumettre au vote.

Après les votes des différents documents, les commissions formation, sites et compétition interviendront ; S. Bodou interviendra pour le kite, L. Chamerat interviendra pour les infos générales.

QUORUM - VOTE

Quorum

Les statuts de la Ligue précisent le calcul du quorum, il faut atteindre 25% des droits de vote et mini ¼ des clubs/écoles présents ou représentés **soit 3606 voix et 32 structures m à j 01-2022 (14423/128)**

Avec 27 structures et 7078 voix, le président a décidé que seul le nombre de voix sera pris en compte et que le quorum est considéré comme atteint.

L'Assemblée Générale a pu valablement délibérer.

Vote

Sans objection de la part des participants, les votes se sont faits à main levée.

Il sera demandé aux électeurs de s'exprimer intelligiblement afin de bien prendre en compte les voix.

La secrétaire administrative est chargée du décompte des voix.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

VALIDATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

Pas de remarque sur le contenu du document

Résultat du vote		
Contre	Abstention	Pour
0	0	7078

Le document est approuvé à l'unanimité des votants

RAPPORT D'ACTIVITES

Les commissions sont actives à des intensités diverses et parfois dans l'ombre telle la commission espace aérien. Je vous renvoie au document diffusé.

Conclusion – Perspectives

- La communication reste absente faute de volontaire pour gérer et alimenter le groupe Face Book et le site internet. Chaque structure peut annoncer un événement ou en rendre compte en envoyant un article ou une annonce au secrétariat. Le texte doit être au format .doc ou équivalent et peut être accompagné de photos.
- Le financement des actions des structures restent très contraint par les directives de l'ANS. Un document reprenant les règles de financement ,mis à jour, est disponible sur le site et a été diffusé aux structures. L'aide financière de la ligue ne peut être systématique.
- Pour 2022, La formation restera une priorité ainsi que les sites de pratique. Le haut niveau avec l'équipe de Ligue et le pôle espoir est une image d'excellence du parapente. La ligue va inciter aux retours des compétitions. Les compétitions locales ont permis à l'Occitanie d'avoir un champion du monde.

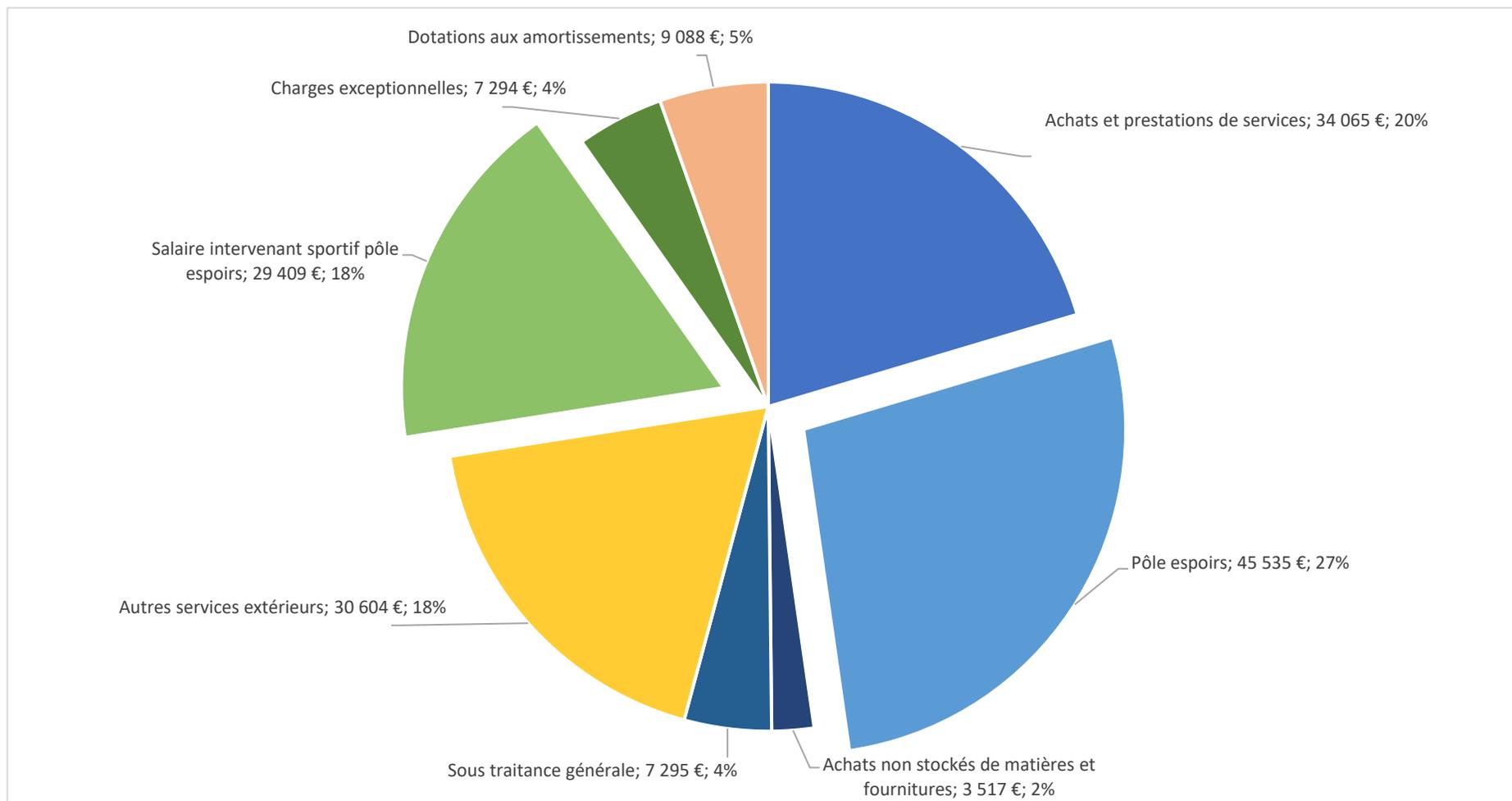
Résultat du vote		
Contre	Abstention	Pour
0	0	7078

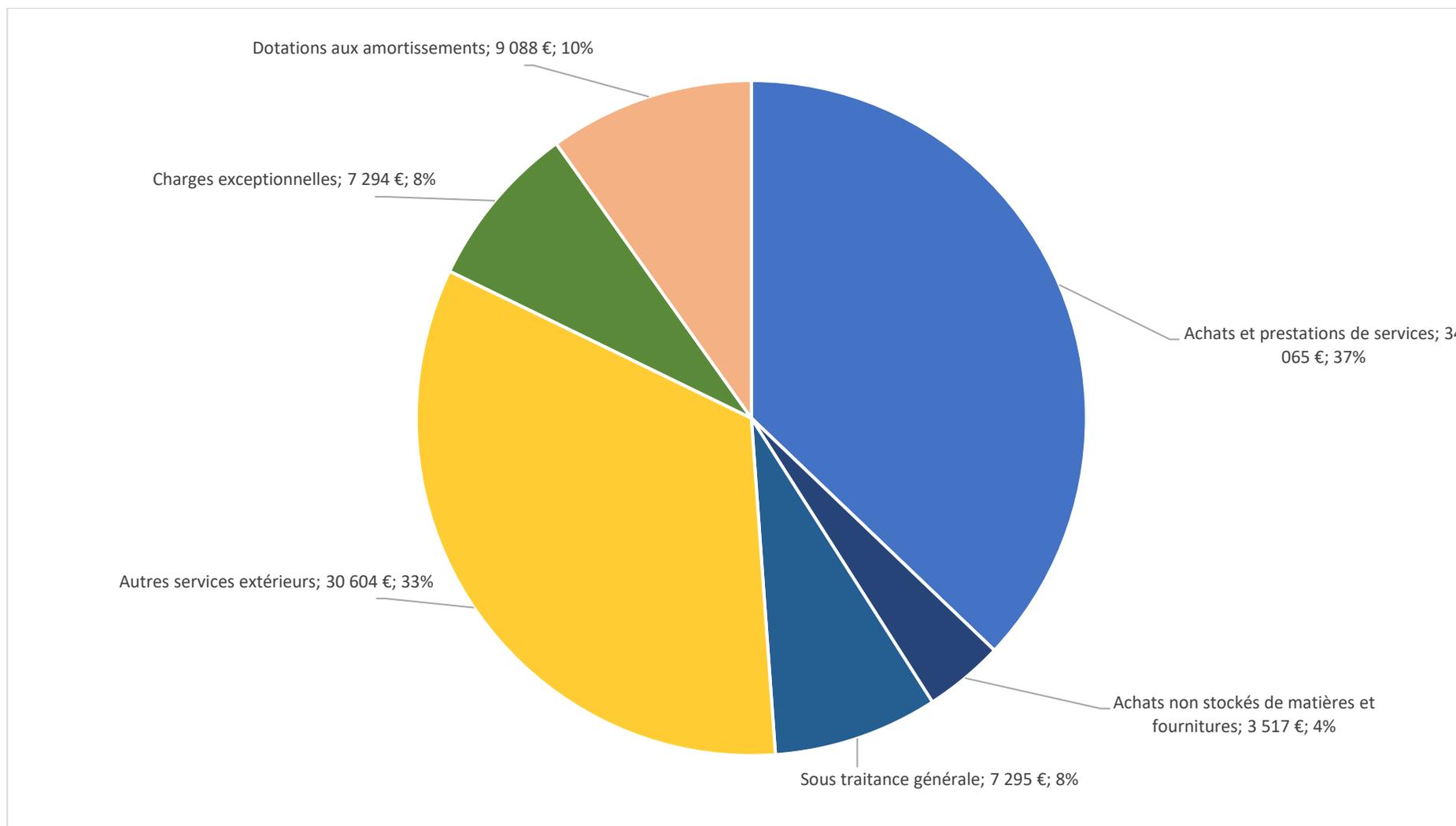
Le document est approuvé à l'unanimité des votants

RAPPORT FINANCIER 2021

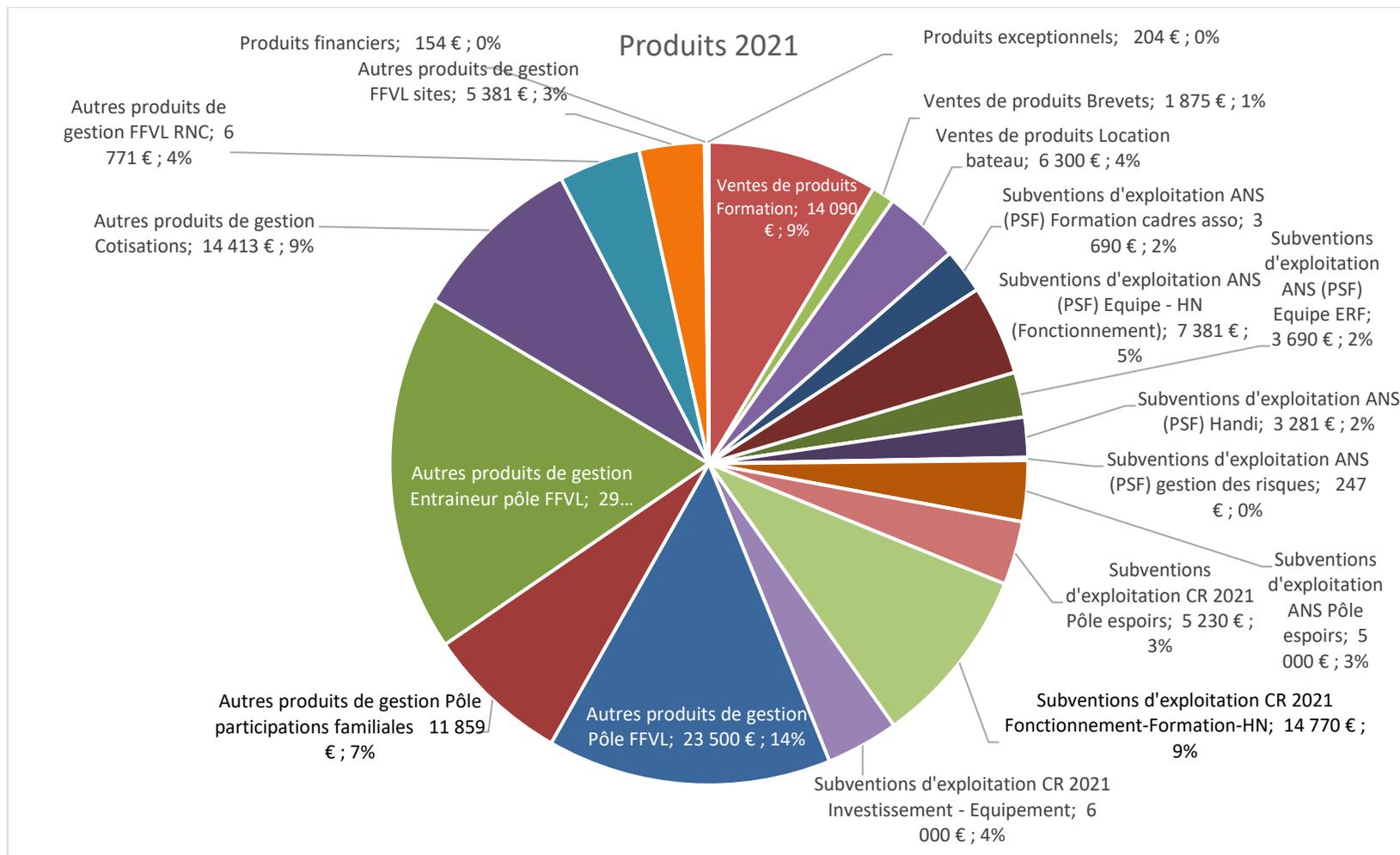


Répartition des dépenses :





Répartition des produits



Le déficit est de 3563€.

Il est principalement dû a un dépassement de budget par le pôle espoir (2200€) qui sera remboursé par la FFVL.

Le déficit de la Ligue est donc ramené à 1300€.

Rappel :

Le pôle fonctionne avec un budget à l'équilibre. La Ligue est responsable du respect de ce budget mais il est admis par la FFVL un dépassement limité et justifié. La Ligue fait l'avance et refacture à la fédération.

Résultat du vote		
Contre	Abstention	Pour
0	0	7078

Le document est approuvé à l'unanimité des votants

BUDGET PREVISIONNEL 2022

DEPENSES 2022		
Achats et prestations de services		80 200,00 €
Frais de déplacements activités + ETR	4 500,00 €	
Inscriptions/frais compétition filière	15 000,00 €	
Pôle espoirs	41 000,00 €	
Actions Ligue Occitanie	19 700,00 €	
ANS	3 000,00 €	
Handi	1 600,00 €	
Compétitions	1 000,00 €	
PWC	2 500,00 €	
Evénements	900,00 €	
Féminines	1 000,00 €	
Jeunes/Educ	1 000,00 €	
Kite	1 000,00 €	
Espace	250,00 €	
Site RNC	7 450,00 €	
Achats non stockés de matières et fournitures		2 900,00 €
Carburant	950,00 €	
Petits équipements	1 000,00 €	
Fournitures administratives	950,00 €	
Sous traitance générale		6 500,00 €
Entretien automobiles/bateau	4 000,00 €	
Assurances véhicules	2 500,00 €	
Autres services extérieurs		53 600,00 €
Personnel adm MAD	4 000,00 €	
Salaire entraîneur pôle espoirs	27 000,00 €	
Intervenants sportifs/formations	12 000,00 €	
Déplacements / réception	10 000,00 €	
Poste / internet	100,00 €	
Frais bancaires	200,00 €	
Cotisations	300,00 €	
Charges exceptionnelles - amortissement véhicule		8 600,00 €
	8 600,00 €	
Dotations aux amortissements		3 700,00 €
Anticipation achat véhicules (auto/bateau)	3 700,00 €	
TOTAL		155 500,00 €

RECETTES 2022		
Ventes de produits		29 500,00 €
Formation	23 000,00 €	
Brevets	1 500,00 €	
Location bateau	5 000,00 €	
Subventions d'exploitation		44 500,00 €
ANS (PSF) actions Ligue	3 000,00 €	
ANS Equipe	7 000,00 €	
ANS formation ETR ETF	7 000,00 €	
ANS Pôle espoirs	5 000,00 €	
Conseil régional Pôle	5 500,00 €	
Conseil régional Excellence sportive	7 000,00 €	
Conseil régional Investissement	3 000,00 €	
Conseil régional fonctionnement	7 000,00 €	
Autres produits de gestion		81 500,00 €
Pôle FFVL	26 000,00 €	
Pôle participations familles	4 500,00 €	
Entraîneur pôle espoirs virement FFVL	27 000,00 €	
Cotisations	12 000,00 €	
FFVL sites	5 300,00 €	
FFVL RNC	6 700,00 €	
Produits exceptionnels		0,00 €
TOTAL		155 500,00 €
RESULTAT		0,00 €



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Le trésorier présente un prévisionnel un peu modifié par rapport au document envoyé préalablement.
La modification concerne l'amortissement d'un véhicule qui avait été oublié.
Il faut garder à l'esprit que le pôle représente un tiers du budget de la Ligue.

Résultat du vote		
Contre	Abstention	Pour
0	0	7078

Le document est approuvé à l'unanimité des votants

COTISATION 2023

Principe :

Les licences pour l'année en cours peuvent être souscrite à partir du 1er octobre de l'année précédente.

Par conséquent tout changement adopté lors de l'assemblée générale du 19 mars 2022 ne pourra prendre effet qu'à compter du 1er octobre 2022 (licence 2023).

Cotisation actuelle :

4€ quel que soit le type de licence souscrite

Proposition :

5€ pour les pratiquants Parapente – Delta – Kite

4€ pour les autres types de licences (pratiquants boomerang – cerf-volant, primo licenciés)

La cotisation Ligue n'a pas augmenté depuis 2017 lors de la création de la Ligue Occitanie.

Elle reste l'une des moins chères au niveau national.

Cette augmentation devrait amener 5000€ de fond propre.

C'est une prévoyance en cas de diminution des aides de l'état pour des actions menées de longue date (formation, équipe ...) ou une somme qui pourrait être allouée vers des actions locales (Ligue ou structures).

Résultat du vote		
Contre	Abstention	Pour
0	0	7078

Le document est approuvé à l'unanimité des votants





Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

INTERVENTION « FINANCEMENT DES PROJETS »

Le document « Financement des projets – 2022 » est rapidement lu.

Accompagnement financier des structures de Vol Libre de la région Occitanie

Les différentes sources d'aides financières des clubs et CDVL

- L'ANS (Agence Nationale du Sport), principale source pour les actions correspondant au Projet sportif fédéral (les actions éligibles sont indiquées annuellement par la FFVL dans un document de cadrage spécifique),
- La FFVL pour des actions ou dispositifs comme Voler mieux, des jeunes et des ailes, les sites,...
- La ligue, essentiellement en complément des financements FFVL et/ou collectivités territoriales et/ou ANS
- Les aides privées comme le mécénat, le parrainage,
- Les cotisations des adhérents,
- La vente de produits ou de prestations (vol biplaces par ex.)

L'intervention de la LOVL en direction des clubs et CDVL

• Règle 1:

La Ligue finance prioritairement les actions n'étant pas éligibles ANS ou FFVL.

La ligue apporte son soutien financier au financement de projets autres que ceux éligibles à l'ANS, et/ou correspondant au projet sportif fédéral, dans la limite de ses fonds propres et sans possibilités de reversions des subventions qu'elle perçoit pour les projets qu'elle porte (obligation légale). La ligue pourra donner la priorité à des actions innovantes qui mériteraient un soutien financier.

• Règle 2:

Pour les actions autres que les formations fédérales, les sites, la filière haut-niveau, la ligue ne contribue au financement des demandes des clubs qu'à concurrence de 30% du coût total de l'action, dans la limite du budget prévisionnel validé lors de la demande par la ligue

• Règle 3:

Concernant les actions relatives aux pratiques, la ligue accompagne exclusivement des actions de découverte et de sensibilisation

• Règle 4:

La ligue ne finance pas les demandes individuelles et d'achat de matériel

Les principes de financement ANS

- L'ANS a remplacé le ministère des sports pour le versement du « financement Etat » (ex.CNDS).
- Ce « financement ANS » est désormais instruit via la FFVL au travers le Projet Sportif Fédéral.
- Toutes les clubs, CDVL et ligues peuvent y prétendre selon un cadre déterminé.
- Pour une action éligible, il n'est pas possible d'être financé plusieurs fois par l'ANS (exemple pour un club en direct par l'ANS et par la ligue et/ou un CDVL sur leurs propres financements ANS).
- Désormais les clubs, CDVL et ligues, lors de la campagne d'instruction (1^{er} trimestre de chaque année), doivent remplir directement leurs demandes (via le compte asso) qui sont transmises à la FFVL.
- Les versements sont effectués directement aux structures en début d'été par l'ANS.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Les modalités d'instruction des demandes de financement ANS (les modalités pouvant être modifiées, le document sera mis à jour et rediffusé aux structures de la Ligue)

- Instauration d'un quota de financement sur l'enveloppe globale de financement accordée (30% Ligue et CDVL, 70% clubs et autres financements)
- Uniquement les actions éligibles au PSF de la FFVL (définies chaque année)
- Un plancher de subvention pour une ou plusieurs actions de 1500€ (cadre général) ou de 1000€ (associations dont le siège est situé en Zones de Revitalisation Rurale et dans les quartiers prioritaires) ; ce plancher peut être obtenu en additionnant plusieurs demandes (actions) d'une même association,
- Pas d'achat de matériel supérieur à 500€,
- Calendrier contraint (infos données par FFVL au réseau en début d'année),
- Un compte asso à jour et conforme dès l'instruction des demandes,
- Le budget prévisionnel de l'association en cohérence avec le financement de(s) l'action(s) sollicité,
- La valorisation des bénévoles.

Ce document a déjà été diffusé plusieurs fois aux structures et est disponible sur le site de la Ligue.
Les élus de la ligue et des CDVL peuvent aider les structures dans leur démarche.

INTERVENTION KITE (S. BODOU)

Des compétitions kite n'entrant pas dans le cadre FFV sont organisées sur le littoral.
La wing continue son développement sur l'eau. Pour la partie terrestre cela reste à concevoir.
Des animateurs ainsi que des professeurs d'EPS sont en cours de formation.
La communication reste un problème, les emails ne sont pas lus ; il reste les réseaux sociaux et les autres canaux.
Les informations concernant le kite peuvent lues sur :

- Page info kite sur Facebook : <https://www.facebook.com/kiteFFVL>
- Site internet kite : <https://kite.ffvl.fr/>

Remarque :

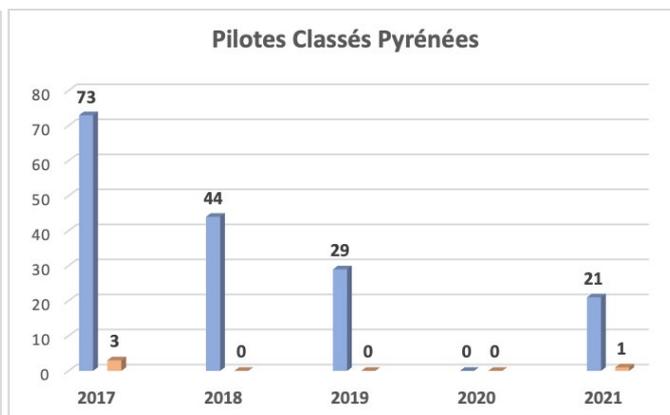
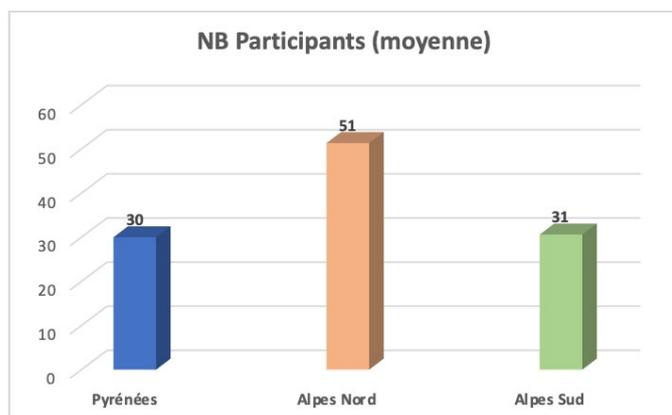
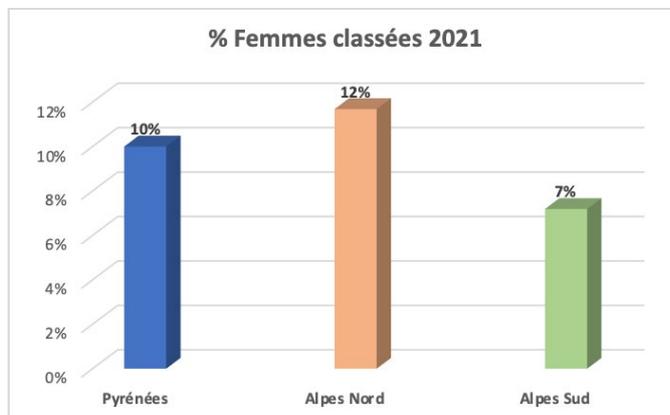
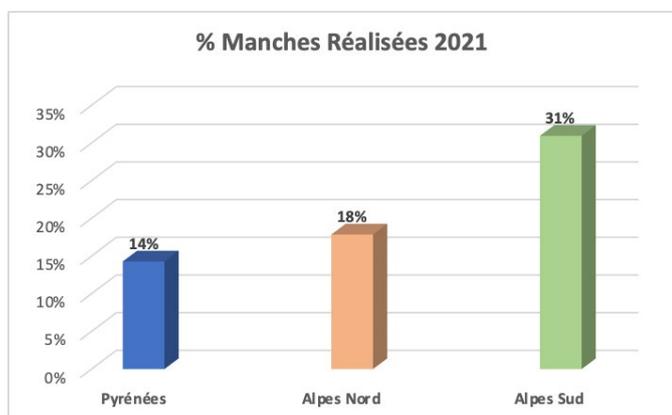
La ligue n'a pas de responsable de communication. La page FB de la Ligue est administrée par S. Bodou et le président de la Ligue par défaut.

INTERVENTION COMMISSION COMPETITIONS

Activité de la commission en 2021

- Stage pour les pilotes en accès à la compétition : annulé (manque d'inscrits)
 - Animation du circuit Pyrénéen de compétition et support aux organisateurs (X LAPORTE)
 - Aide aux clubs organisateurs
- Quelques constats :
- Pourcentage de compétitions réalisées très bas entre 14% et 18%
 - Baisse du nombre de participants par compétition





Il y a une demande pour d'autres formats de compétition tels que le marche et vol, la précision Atterrissage et la compétition multi-sports

La CFD c'est la souplesse des dates, pas d'organisation, le choix libre des parcours.

En 2020-2021, la Coupe Fédérale de Distance a représenté :

- Pyrénées Montagne : 636 vols, 172 pilotes
- Pyrénées Plaine Sud-Ouest : 163 vols, 69 pilotes
- Total France : 9 507 vols, 1 933 pilotes, 324 clubs

La CFD marche et vol rallie plus de pilotes que la compétition de distance mais la CFD seule ne peut amener les pilotes vers la compétition de Haut-niveau.

Le fait majeur en 2021 est la manche de pre-coupe du monde de parapente organisée par le club Appel d'air à Targassonne du 5 au 10 septembre.

Le Haut-Niveau en Occitanie

- Une dynamique entre Pôle Espoir de Font-Romeu, l'Equipe de Ligue, le Centre Régional d'Entraînement
- Un champion, Pierre REMY qui sert de « locomotive », de relais
- Des résultats encourageants dans les compétitions internationales (avec des jeunes pilotes qui montent...)



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Pierre REMY	Xavier LAPORTE
3 ^{ème} Championnat de France	11 ^{ème} Championnat de France
7 podiums de manche :	Podium sur 1 manche CDF
- PWC Italie, Super Finale Suisse	Top 2/5/6 manches PWC Italie
- Pré PWC Espagne	3 ^{ème} sur manche Super Finale
Nicolas DINH	Yann LIVINEC
12 ^{ème} Championnat de France	3 ^{ème} Championnat d'Espagne
33 ^{ème} PWC Italie (4 ^{ème} sur 1 manche)	7 ^{ème} Polish Open
6 ^{ème} sur 1 manche PWC Serbie	9 ^{ème} Pré PWC Espagne
Sélection Super Finale	
4 ^{ème} Espoir CFD, 15 ^{ème} CFD	Thibaut VARGAS
	10 ^{ème} Pré PWC Espagne
	Sélection Super Finale

Objectifs HN-LOVL en 2022 (identiques à ceux de 2021)

- Pérenniser l'ensemble de la filière HN
- Maintenir un bon niveau de ressources financières
- Accentuer la détection et l'intégration de nouveaux compétiteurs dans le Centre d'Entraînement Régional
- Augmenter le nombre de journées d'entraînements équipe et Centre d'Entraînement Régional
- Obtenir des titres et podiums au niveau international et dans les championnats nationaux

Le stage primo compétiteur a du être annulé à cause de la météo. Malgré de nombreux inscrits, il n'y a pas pour le moment de date de report (peut être à l'automne).

On est en période de détection de pilotes pour le HN, les pilotes intéressés peuvent se rapprocher de la ligue.

Un renfort à la commission serait apprécié.

Le calendrier des compétitions 2022 est consultable sur le site de la FFVL.

Projets pour 2023 :

Coupe du monde de parapente à Targassonne

Championnat de France Delta à Val Louron

INTERVENTION POLE ESPOIR (C. CESSIO)

Le pôle espoir parapente de Font Romeu est le seul pour la FFVL, peu de jeunes de la ligue y sont accueillis.

Il y a peut-être un défaut de communication.

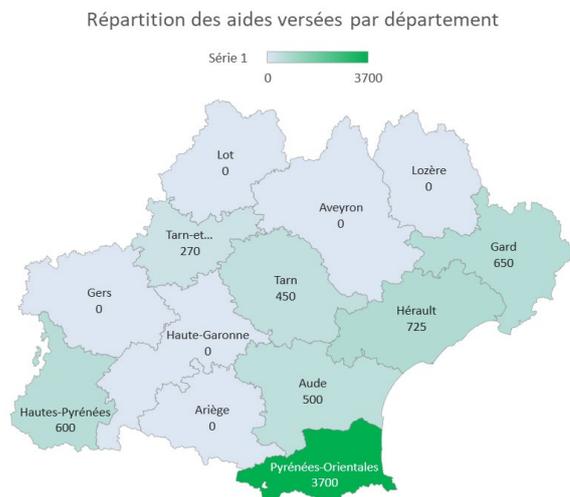
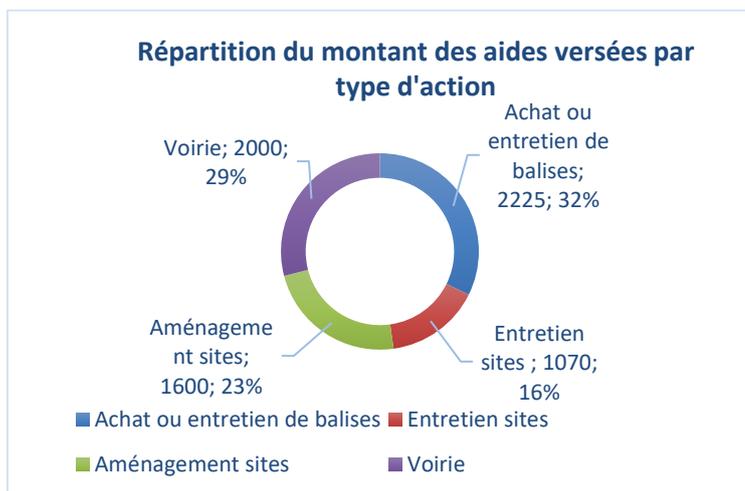
Le Championnat de France jeunes de 2018 en Occitanie avait mis en avant la filière.

4 jeunes du pôle ont participé à la manche de pré coupe du monde à Targassonne. Leurs résultats sont encourageants.

Il y a un projet UNSS parapente en cours à Bourg Madame. La partie théorique est structurée autour du passage du BIA. La partie pratique reste à organiser.



INTERVENTION COMMISSION SITES



Désignation de la demande	Demandeur	Financement accordé	Somme versée
Entretien des sites du Gard	CDVL 30	100,00 €	100,00
Panneaux d'info aux décollages Val Louron	Pol'air	600,00 €	300,00
Aménagement local club	Thau Kite	500,00 €	250,00
Création pente école	Ailes du Vallespir	500,00 €	500,00
Entretien des sites du Tarn	Wagga	250,00 €	250,00
Remplacement balise des Angles	Appel d'air	1 200,00 €	600,00
Réfection piste des Mauroux	Appel d'air	2 000,00 €	1 000,00
Réparation Balise météo	Rev Aile	100,00 €	100,00
Location site	Rev Aile	100,00 €	100,00
Achat d'une balise Iweathar Argeliers	CDVL 11	200,00 €	200,00
Achat d'une balise Iweathar Mont Bouquet sud	Ales en l'air	200,00 €	200,00
Réparation Decollage Saint Come	Tête en l'air Vaunageoles	350,00 €	350,00
Achat balise Iweathar Site " La Merquierre"	Vol en Sud	225,00 €	225,00
Réparation Balise météo Pic de BRAU	CDVL 11	300,00 €	300,00
Changement radio Remorqueur	Defilevant	270,00 €	270,00

La commission reçoit l'équivalent de 20000€ de demande de subvention pour un budget de 7000€. Les subventions sont accordées dans la limite de 30% du coût global du projet.

Site de Céret (club Ailes du Vallespir): le terrain est conventionné mais le propriétaire d'un prtit bout du décollage réclame une location annuelle de 500€. La ligue peut-elle aider financièrement le club ?

Oui dans la limite de 30% du coût total.

Le club pourrait se rapprocher de la commune ou de Aligers qui a perçu une subvention pour un projet qui n'aboutira pas. La subvention a été utilisée pour l'achat de balises.



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

Plus généralement, il n'est pas normal que les clubs ne préviennent pas de la non réalisation d'un projet.

Sauf exception, il ne sera plus fait d'avance de subvention. Le paiement interviendra sur facture et au prorata de la somme engagée par rapport à la demande initiale.

La commission a en projet un achat groupé par la ligue à destination des clubs pour le matériel suivant :

- balise
- panneau d'affichage
- panonceau de fléchage

La finalité est d'obtenir de meilleurs prix pour en faire profiter les structures, le tarif pourrait être diminué d'une subvention ligue.

Un sondage sera fait auprès des structures en 2022 pour définir ce qui est faisable

La présence d'une balise serait souhaitable à Saint Lary. Le club local n'est pas favorable.

Dans le cas d'un achat groupé, est ce que l'école pourrait bénéficier du tarif de groupe ?

Oui, mais elle ne pourrait pas bénéficier d'une subvention ligue.

Est-il pris en compte le nombre de site à entretenir ?

Non mais il est pris en compte le nombre de demande (éventuellement une par site). Il est possible dans le descriptif de l'action de faire apparaître ce chiffre.

La commission tient compte du budget total de l'action avec un financement maximum de 30% de la somme globale.

INTERVENTION COMMISSION FORMATION

Plus de 700 pilotes de la ligue n'ont aucune qualification brevet initial .Il y a parfois des brevets saisis mais non enregistrés.

Il y a un pilote qualifié pour 30 pilotes et un encadrant actif pour 100 pilotes.

Les présidents de clubs doivent faire la démarche pour aller chercher les non brevetés et les inciter à passer un brevet.

La formation de chaque pilote peut être suivi par les moniteurs sur intranet dans l'onglet « suivi formation ».

Le calendrier des formation est disponible sur le site de la ligue.

Les communications formation sont envoyés vers les structures pour être relayées aux adhérents ; ça ne fonctionne pas toujours très bien.

La formation parachute de secours, pliage, utilisation et passage en tyrolienne se fait maintenant sur trois jours. Les facteurs non techniques y sont abordés (7 accidents sur 10 auraient pu voir l'utilisation du parachute.

Cette formation s'est déroulée à Carmaux en 2022 et devrait se faire pour 2023 dans l'est de la région Occitanie.

Lors des opérations Voler mieux, les clubs doivent s'impliquer dans le suivi formation, les moniteurs doivent compléter le suivi formation sur intranet. Les clubs peuvent vérifier.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

La formation individuelle n'est pas subventionnée par la ligue. Les clubs peuvent aider cette formation par des aides financières ou par le système d'abandon de frais.

Sur le plan national :

- Le budget Voler mieux budget a été augmenté, il y a beaucoup de demandes.
- Forte mobilisation pour promouvoir les formations d'encadrement, animateur sécu, accompagnateur, animateur, moniteur fédéral.

Monitorat fédéral parapente 2022 : 12 jours à Val Louron du 4 au 16 juillet

Accompagnateur 6 jours consécutif

Animateur de club formation en tutorat travail au sol 4 jours

Qbi 2 + 6+1 jours

Toutes dates des formations nationales et régionales visibles sur le calendrier en ligne FFVL page

https://federation.ffvl.fr/calendrier_ffvl

- L'outil de suivi formation existe et est très complet (intranet – fiche pilote, espace « suivi formation »), mais il n'est pas simple à gérer en école professionnelle pendant les stages en pleine saison. Il est en cours de simplification pour une plus grande utilisation. En attendant il convient de s'approprier l'outil existant et d'en faire la promotion auprès de chaque licencié, sachant que toute certification de brevet (BI, BP, BPC) est conditionnée à la validation des modules pratiques et théoriques accessibles sur ce suivi formation.

- Concernant la gestion des risques, un budget est voté pour illustrer les facteurs non techniques : nouveaux livrets de cursus de formation. La sortie des documents papiers est prévu vers fin avril début mai avec un envoi à chaque école FFVL dans le pack école annuel. Les nouvelles planches pédagogiques associées seront mises en ligne un peu plus tôt. Ces nouveaux livrets et planches intègrent les notions d'environnement et développement durable dans toutes les étapes de formation.

Il existe des « stages mental » et « journées FNT » pour aborder et prendre en compte les facteurs non techniques dans l'enseignement et la pratique.



Delta



Parapente



Cerf-volant



Kite



Boomerang



Ligue Occitanie de Vol Libre

Maison des Sports
190 Rue Isatis
BP 81908
31319 Labège

QUESTIONS DIVERSES

- Trop de mail pour la préparation de l'Assemblée Générale ;
il a été envoyé le strict minimum afin d'avoir un quorum minimum.
- Rappel ANS ;
pensez à la validation des bilans de l'année précédente, dont l'échéance est fixée au 30 juin 2022.

Secrétaires de séance :
Flavy Messanges
Jean-Jacques Cantagrel
Jean-Luc Lomon

Jean-Luc Lomon
Président de la Ligue Occitanie de Vol Libre

